



Les Communautés de pratique dans le Centre de médecine de famille : Établir des collaborations intraprofessionnelles

Conseil pratique : Guide de référence rapide

Les médecins de famille jouent un rôle essentiel dans leurs communautés, fournissant des soins complets, globaux et continus, et la façon dont ils offrent ces services évolue. Afin de maintenir la qualité et l'accessibilité de la gamme complète de services, la médecine familiale offre une grande variété de types de pratiques. **Les médecins de famille ayant des intérêts particuliers (MFIP)** ajoutent un ou plusieurs domaines d'intérêt particulier en tant que partie intégrante du vaste éventail de services qu'ils offrent. **Les médecins de famille avec pratiques ciblées** sont ceux qui, dans le cadre de leurs pratiques, consacrent une partie importante de leur temps à un ou plusieurs domaines cliniques particuliers.

Les Communautés de pratique en médecine familiale (CPMF) ont été établies dans des domaines cliniques comme la médecine de la dépendance, les soins aux patients atteints du cancer, la douleur chronique, la médecine d'urgence, la santé mentale, et la médecine du sport et de l'exercice. Consultez la [Section des Communautés de pratique en médecine familiale](#) pour une liste complète des programmes des CPMF.



Tenez compte des étapes suivantes pour votre pratique ...

Dans le modèle du Centre de médecine de famille (CMF), les pratiques en équipe favorisent la continuité et la globalité des soins afin de mieux répondre aux besoins des patients et de les accompagner tout au long de leur vie. Le travail des MFIP et des médecins de famille ayant une pratique ciblée au sein de telles équipes peut habiliter d'autres médecins de famille à mieux répondre aux besoins des communautés. Ceci peut se produire en :

-  **améliorant** les ensembles de compétences des médecins dans les domaines nécessaires pour la communauté
-  **incluant** les MFIP au sein de l'équipe d'un CMF
-  **concluant** des arrangements consultatifs formels avec des médecins de famille ayant des pratiques ciblées

Comment tirer avantage des communautés de pratique afin de répondre aux besoins de votre communauté

-  **Cerner les besoins des communautés :** Les médecins de famille sont invités à cerner les lacunes dans la prestation des soins de santé dans leur milieu de pratique et déterminer si les médecins de famille ayant des compétences additionnelles pourraient être en mesure de répondre à ces besoins.
-  **Établir des liens de communication :** Ceci comprend notamment la transmission d'information pertinente sur les personnes et les programmes de façon rapide, lisible, pertinente et compréhensible.
-  **Combiner des services dans les milieux des pratiques familiales :** Bien que ce ne soit pas une obligation, la combinaison des services peut favoriser la collaboration au sein d'une pratique de médecine familiale afin de répondre aux besoins en matière de santé des personnes qui utilisent ces services.
-  **Participer à des communautés virtuelles :** Les communautés de pratique virtuelles permettent aux médecins de famille de collaborer afin de fournir les ressources et les services de consultation en fonction des besoins. Les avancées technologiques et les DMÉ peuvent être utilisés de façon efficace pour maximiser ces collaborations.
-  **Consulter d'autres médecins de famille :** Ceci peut se faire de différentes façons, notamment par la prestation de conseils, de directives et le suivi pour des cas précis, au besoin. Les pratiques qui collaborent avec des MFIP et des médecins de famille ayant des pratiques ciblées peuvent orienter des patients vers des services additionnels si nécessaire et ont des liens directs de communication, ce qui leur permet de discuter des plans de soins et d'assurer ainsi une meilleure continuité des soins entre professionnels de la santé. En fournissant un niveau accru de services de soins de santé dans le CMF, les médecins assurent que les patients reçoivent des soins dans un environnement familial offerts par des professionnels de la santé avec qui ils ont créé une relation, notamment un médecin de famille comme premier prestataire responsable.
-  **Promouvoir l'enseignement et la recherche au sein du CMF :** Offrir des possibilités d'apprentissage formelles et informelles à ses collègues dans le cadre de leur travail peut permettre d'accroître la base de connaissances générales de l'équipe du CMF.

Pour en apprendre davantage sur la façon d'établir des Communautés de pratique dans un **Centre de médecine de famille**, et sur les ressources qui vous sont offertes, veuillez consulter le guide Conseil pratique : **Les Communautés de pratique dans le Centre de médecine de famille**.